



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°75-2024-536

PUBLIÉ LE 26 AOÛT 2024

Sommaire

Préfecture de Police / Cabinet

75-2024-08-26-00005 - Arrêté n° 2024-01281 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement?? (2 pages)

Page 3

Préfecture de Police

75-2024-08-26-00005

Arrêté n° 2024-01281 accordant des
récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 26 AOUT 2024

ARRETE N° 2024-01281

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

Des Médailles pour actes de courage et de dévouement sont décernées aux militaires affectés à la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris, dont les noms suivent :

Echelon « Argent de 1^{ère} classe » :

- Capitaine **Jérôme SONNTAG**, né le 9 janvier 1982, 3^{ème} compagnie ;

-

Echelon « Bronze » :

- Caporal-chef **Benjamin BELMONTE**, né le 3 mars 1998, , 4^{ème} compagnie ;
- Sapeur de première classe **Antoine BRETTEL**, né le 1er mars 2000, 3^{ème} compagnie ;
- Sapeur de première classe **Maxime CALZADO**, né le 20 janvier 2000, 4^{ème} compagnie ;
- Médecin en chef **Yann DANIEL**, né le 14 novembre 1983, compagnie de commandement et de logistique N°5 ;
- Sergent-chef **Florian GAUTIER**, né le 30 août 1986, 3^{ème} compagnie ;
- Caporal-chef **Bastien JACQUENS**, né le 18 mai 2000, 12^{ème} compagnie ;
- Lieutenant **Victor JOURNEAUX**, né le 22 février 1994, 3^{ème} compagnie ;
- Médecin de classe normale **Anne-Lise MAMOSER**, née le 30 juillet 1979, 12^{ème} compagnie ;
- Caporal **Benjamin PERRAULT**, né le 10 décembre 1991, 3^{ème} compagnie.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Laurent NUÑEZ signé